

LES POLITIQUES DU HANDICAP



Niveau
d'étude
BAC +5



Composante
EDS - Institut
d'administration
économique
et sociale
(IAES)



Volume
horaire
12h



Période de
l'année
Automne

plugin.odf:CONTENT_PROGRAM_TAB01_TITLE

Description

Patrick Aubert

Ce cours présente les politiques publiques françaises destinées à soutenir l'autonomie des personnes, c'est-à-dire les politiques relevant du handicap proprement dit mais aussi, plus largement, de la perte d'autonomie des personnes âgées et de l'invalidité. Il détaille et discute d'abord les principales notions et définitions, et présente les effectifs et les caractéristiques des personnes concernées. Il vise ensuite à donner une vision d'ensemble des politiques publiques qui leur sont destinées : réglementations, acteurs de ces politiques, prestations mises en œuvre, politiques spécifiques (scolarisation, emploi, hébergement...) Il présente la construction historique de ces politiques, les débats récents et les évolutions ou réformes en cours. Le cours a également pour objectif de présenter les outils statistiques disponibles pour éclairer ces politiques, en réfléchissant, sur la base d'exemples pratiques, à leurs apports mais aussi leurs limites.